Paris, le 5 mai 2011

EHPAD Claude Chappe

SCI « Les Jardins de Belleville »

Pose de première pierre, le 5 mai 2011, Paris 19ème

Dossier de Presse

Contact presse

Dorothée VILLEZ
Cabinet ALQUIER
Tel : 03 20 20 62 74
dvillez@cabinet-alquier.fr

Sommaire

Communiqué de Presse **page 3**

Participation à la concertation publique nationale sur la dépendance **page 5**

Accompagnement des personnes âgées dépendantes **page 6**
Les données nationales et la situation à Paris
L'EHPAD Claude Chappe « Les Jardins de Belleville »
Humanis, un opérateur d'établissements médico-sociaux
Vers un pôle de professionnalisation
S2A : un service d'aide et d'accompagnement
Un site d'information, d'orientation et de comparaison des EHPAD

Des actions concrètes pour prévenir le vieillissement et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées
page 12
Centres de prévention et bilans individuels
Ecoute, conseils et aides financières
Aidants familiaux : une offre, un site et un blog
« Sortir Plus »
Un panel web « senior »
Un baromètre « senior » exclusif

Présentation d'Humanis **page 14**

Annexes :

Photothèque
Discours
FIlms

Communiqué de presse
5 mai 2011

humanis
Partager c'est grandir

Dépendance

Le 5 mai 2011 : pose de la 1ère pierre de la résidence « Les Jardins de Belleville », dans le 19ème à Paris, le nouvel EHPAD[1] du groupe Humanis

À la veille des forums inter-régionaux organisés dans le cadre du Débat national sur la dépendance, Humanis, 3ème acteur de la Protection sociale en France, pose symboliquement la 1ère pierre d'un nouvel EHPAD parisien, ce 5 mai, en présence de Madame Marie-Anne MONTCHAMP, Secrétaire d'État aux Solidarités et à la Cohésion sociale. L'EHPAD Claude Chappe "Les Jardins de Belleville"[2] accueillera ses premiers résidents en septembre 2013, au 259, rue de Belleville, dans le 19ème arrondissement à Paris. Il comptera 98 lits, dont 13 dédiés à l'accueil de personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer, ou de troubles apparentés. La résidence « Les Jardins de Belleville » s'inscrit dans un contexte de déficit de places en hébergement pour personnes âgées dépendantes sur Paris – actuellement on recense 30 places pour 1 000 personnes de plus de 75 ans – . Il s'agit du 3ème établissement parisien du groupe Humanis, sur un total de 12 en France. Porté par ses valeurs paritaires et mutualistes, Humanis traite depuis de nombreuses années, au travers de sa politique d'action sociale, des problèmes de dépendance (hébergement, maintien à domicile, aides aux aidants, financement, droits réservataires, …) et œuvre au quotidien en faveur du Bien Vieillir. Il prend de ce fait naturellement part à la concertation publique nationale.

Le Débat national sur la dépendance doit permettre d'explorer toutes les pistes, d'échanger les bonnes pratiques et les idées pour relever le défi de la dépendance et ainsi s'assurer que toutes les personnes âgées dépendantes pourront continuer à être prises en charge, de façon digne et adaptée. C'est ce que souhaite le Gouvernement au travers d'une prochaine réforme de la dépendance. Toutes les questions seront posées : peut-on prévenir la dépendance ? Comment favoriser le maintien à domicile ? Quelles offres de soins et de structures faut-il développer ? Comment articuler les solidarités familiales avec les autres types de prise en charge ? Et comment, plus largement, diffuser une image positive du vieillissement, en faisant vivre nos valeurs de solidarité, de fraternité et de respect ? (Source : brochure La dépendance : débattre, comprendre, agir) – Pour participer au débat : www.dependance.gouv.fr

87% des 75 ans et plus vivent à domicile et désirent y rester. Mais lorsque **le maintien à domicile ne s'avère plus adapté, les personnes âgées dépendantes peuvent rejoindre un établissement médicalisé**. Cependant, cette solution peut être coûteuse et les places dans ces institutions sont parfois insuffisantes. On recense actuellement 30 places d'hébergement pour 1 000 personnes âgées de plus de 75 ans à Paris, alors que le taux d'équipement est de 80°/₀₀ pour la région Île de France et de 101°/₀₀ au niveau national[3]. Avec ses 98 lits, l'EHPAD Claude Chappe « Les Jardins de Belleville » viendra compléter l'offre actuelle. Une attention toute particulière sera portée au prix à la journée et à la qualité de prise en charge des résidents. Ce projet de nouvel EHPAD, initié en juillet 2009 par les institutions de retraite complémentaire Irnéo (Arrco) et Cgrcr (Agirc) du groupe Vauban Humanis (devenu Humanis suite à sa fusion avec Aprionis), est soutenu par 7 autres groupes de protection sociale Agirc-Arrco. Il accueillera ses premiers résidents en septembre 2013, au cœur de Paris.

---

[1] Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
[2] L'association Claude Chappe est porteuse, avec la SCI Les Jardins de Belleville de la création de l'EHPAD Claude Chappe « Les Jardins de Belleville »
[3] Source : schéma départemental gérontologique de Paris et ses aînés (2006-2011)

Un premier acte symbolique est organisé dès cette année : ce **jeudi 5 mai la première pierre est posée, sous le haut patronage du Ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale, en présence de Madame Marie-Anne MONTCHAMP, Secrétaire d'État. Une opération également soutenue par : la Ville de Paris et le Sénateur-Maire du 19ème arrondissement.**

« Les Jardins de Belleville », un futur EHPAD avec jardin stimulatif, au cœur de Paris

Le futur EHPAD Claude Chappe « Les Jardins de Belleville » géré par Humanis verra le jour au 259, rue de Belleville, dans le 19ème arrondissement, en 2013. Belleville est un quartier populaire et animé, avec des commerces de proximité et des équipements pour la population (écoles, crèches, …), facile d'accès pour les familles **–** le métro Télégraphe est situé au pied du bâtiment **–**. D'une capacité de **98 lits, dont 2 lits d'accueil temporaire et 13 dédiés à l'accueil de personnes présentant des troubles cognitifs de type Alzheimer et apparentés,** l'EHPAD, inscrit dans une démarche de Haute Qualité Environnementale, s'étendra sur pas moins de 5 700 m^2. Les futurs résidents profiteront **d'un cadre de vie des plus agréables**, grâce notamment à un jardin stimulatif sécurisé prévu pour tous. Cette installation dans le quartier de Belleville **facilitera les liens entre les familles et les personnes âgées dépendantes. Un EHPAD ouvert sur la ville, sur la vie**, afin de permettre à toutes ces personnes de continuer à vivre dignement au cœur de la cité, au cœur de la société. L'opportunité d'une labellisation Unité d'Hébergement Renforcé ainsi que l'intégration d'une unité pour les personnes handicapées âgées sont étudiées en parallèle.

Humanis, acteur solidaire, pilote la construction du bâtiment et le projet de vie du futur EHPAD de Belleville

« Les Jardins de Belleville » est un projet important d'Humanis, le 12ème établissement médico-social/sanitaire qu'il pilote en France. Le Groupe paritaire est tout à la fois financeur, propriétaire et gestionnaire de l'établissement. Par le biais de ses institutions de retraite complémentaire Agirc-Arrco, Humanis **assure déjà le pilotage et la gestion interne de 11 autres établissements** (7 EHPAD, 2 foyers logements et 2 cliniques gériatriques, **dont 2 à Paris –** l'EHPAD « Les Jardins de Montmartre » dans le 18ème et le foyer logement « Le Jardin des Moines » dans le 17ème – et 2 en région Île de France – la résidence « Fontaine » à Asnières (92) et la clinique des « Magnolias » à Ballainvilliers (91) -). Ce sont ainsi 1 411 personnes qui ont été accueillies en 2009. D'autres groupes de protection sociale, à l'instar de Réunica, Novalis Taitbout, Malakoff Médéric, Agrica, B2V, Mornay et AG2R, se sont associés financièrement au projet. Le chantier de construction a démarré en janvier 2011 et devrait s'achever à l'été 2013. **Une équipe pluridisciplinaire de 73 personnes est prévue pour le fonctionnement de la structure et l'accompagnement des résidents**, dont 45 spécifiquement pour l'équipe médicale et paramédicale. Le coût global de ce projet est de l'ordre de 30 millions d'euros.

Contact presse

Dorothée VILLEZ
Cabinet ALQUIER
03 20 20 62 74
dvillez@cabinet-alquier.fr

À propos d'Humanis

Le 27 janvier, les groupes Aprionis et Vauban Humanis ont uni leurs forces pour créer Humanis, le 3è acteur de protection sociale en France.
Humanis propose ainsi, pour plus de 8,5 millions de personnes et 427 000 entreprises clientes, un guichet unique pour la protection sociale en retraite complémentaire Agirc Arrco (5 millions de personnes) et action sociale, en assurance de personnes (3,1 millions de personnes en santé et prévoyance), en épargne salariale et gestion financière, en gestion pour compte de tiers.
Fort de ses 4 500 collaborateurs répartis sur toute la France, Humanis grandit aujourd'hui pour mieux vous protéger demain.

www.humanis.fr

Participation à la concertation publique sur la dépendance

Aujourd'hui, Humanis s'implique dans la concertation publique sur la dépendance et en profite pour réaffirmer son attachement à un certain nombre de valeurs, au premier rang desquelles on trouve la solidarité et l'équité.

Dans son discours du 5 février 2011, le Président de la République, parlant des personnes âgées dépendantes, a souhaité « *tout faire pour que leur vie soit une vraie vie le plus longtemps possible, pour que même affaiblis, diminués, privés de tout ou partie de leur autonomie, ils puissent encore éprouver assez de joie de vivre pour que le bonheur d'être là l'emporte sur la lassitude, le sentiment d'être de trop et même l'attente d'une mort vécue comme une délivrance d'une existence qui n'a plus de sens. Une société qui traite comme cela ses vieux est une société qui n'a aucune morale et qui ne respecte pas la dignité humaine. On peut être dépendant, on peut avoir perdu son autonomie et vouloir qu'on respecte sa dignité parce qu'on est jusqu'au bout une personne humaine.* »

Humanis est présent dans deux des quatre groupes de travail installés par Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, au travers de la FNMF (Fédération Nationale de la Mutualité Française) représentée par Christophe Ollivier et du CTIP (Centre Technique des Institutions de Prévoyance) représenté par Jean-Louis Faure :

- **« Enjeux démographiques et financiers de la dépendance »,**
- **« Stratégie pour la couverture de la dépendance des personnes âgées ».**

Le Groupe, attentif aux discussions sur la dépendance, s'est engagé depuis un certain temps dans différentes actions liées à la dépendance :

- Journée de la Perte d'autonomie, aux côtés de l'OCIRP[21], en juin 2010 et novembre 2011 ;
- Table ronde sur le thème d'Alzheimer au Salon des services à la personne ;
- Conférence Dépendance des *Echos*, en 2009 et 2011,
- Comité Opéra, cercle de réflexion et d'action sur la santé et la protection sociale ;
- Etats généraux de la Macif, en 2010 ;
- Groupe de travail de la FNMI (Fédération Nationale de la Mutualité Interprofessionnelle), en 2011.

[2] Organisme Commun des Institutions de Rente et Prévoyance

Accompagnement des personnes âgées dépendantes

L'hébergement des personnes âgées dépendantes est une préoccupation constante pour les familles et pour les pouvoirs publics.

Les données nationales

Lorsque le maintien à domicile s'avère inadapté ou trop coûteux, les personnes âgées dépendantes rejoignent un établissement médicalisé. Le nombre de personnes potentiellement concerné est exponentiel :

- En 2010, 8,8% de la population avait plus de 75 ans ;
- En 2030, ce pourcentage passera à 12% ;
- En 2050, ce pourcentage atteindra les 15,6%[3].

Les places existantes restent coûteuses *:*

- 20% des personnes âgées seulement peuvent payer leur maison de retraite a rappelé Nicolas Sarkozy, le 20 janvier dernier ;
- En moyenne, la personne âgée entrant en établissement doit s'acquitter d'un montant mensuel de 2000 € ; [4]
- En moyenne, le niveau de retraite s'élève à 1500 € par mois[5].

La situation à Paris

➢ **Le nombre de personnes âgées parisiennes** de plus de 60 ans s'élevait en 2010 à 400 000, dont 97 000 de plus de 80 ans, celles-ci étant les plus exposées au risque de perte d'autonomie.[6]

➢ **L'ensemble des collectivités entreprend de réels efforts pour la prise en charge de la dépendance** : ainsi à titre d'exemple le département de Paris a consacré près de 283,3 Millions d'euros pour la dépendance des personnes âgées dont 124,9 M€ pour l'APA (29 000 bénéficiaires ; 16 500 à domicile ; 12 500 en EHPAD) et 158 M€ à l'aide ménagère légale et l'aide sociale à l'hébergement. Chiffres auxquels il faut ajouter les places en EHPAD, les accueils de jour, les programmes spécifiques seniors, et toute une palette d'actions pour le maintien à domicile.

➢ Malgré ces efforts, **le taux d'équipement de Paris** reste encore déficitaire : 30 places d'hébergement pour 1 000 personnes âgées de plus de 75 ans, alors qu'elle est de 80‰ pour la région Île-de-France et de 101‰ au niveau national[7]. **Le coût** pour le résident et sa famille sont élevés : la moitié des Parisiens ne peut payer un hébergement en institution.

---

[3] Cf. rapport d'information de l'Assemblée Nationale n°2647 sur la perte d'autonomie des personnes âgées
[4] Rapport Brisset sur la dépendance, Mairie de Paris, janvier 2011
[5] Cf. rapport d'information de l'Assemblée Nationale n°2647 sur la perte d'autonomie des personnes âgées
[6] Rapport Brisset sur la dépendance, Mairie de Paris, janvier 2011
[7] Cf. le schéma départemental gérontologique de Paris et ses aînés (2006-2011)

L'EHPAD Claude Chappe « Les Jardins de Belleville »

Humanis pilote la construction du bâtiment et du projet de vie d'un futur EHPAD au cœur de Belleville, et vient ainsi renforcer l'offre de places sur Paris.

La création de cet établissement vise à répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes, et notamment celles présentant des troubles cognitifs de type Alzheimer et apparentés, par une prise en charge qualitative. Une étude de besoins a été réalisée afin de décrire le projet médico-social du futur EHPAD : les besoins gérontologiques, des données démographiques à Paris (exemple : le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans), ou sur l'arrondissement d'implantation ou à proximité du futur EHPAD ont été analysés. Ces données ont été complétées par des informations quantitatives sur les allocataires des régimes Agirc-Arrco.

Une attention particulière est portée dans l'exploitation de l'établissement au prix de journée (tarif hébergement de 82 €/jour), et à leur cohérence par rapport aux ressources des futurs résidents, tout en assurant une qualité dans la prise en charge, conformément aux valeurs portées par l'Agirc-Arrco. Une étude de benchmarking a ainsi été effectuée sur les tarifs hébergement proposés dans les EHPAD à proximité du futur lieu d'implantation. En outre, l'établissement sera partiellement habilité à l'aide sociale (40%).

Le projet en chiffres :

- Adresse : 259, rue de Belleville, 75019 Paris.
- Démarrage des travaux : Janvier 2011- Août 2013 (MC).
- Ouverture : Septembre 2013.
- Capacité d'accueil : 98 lits, dont 2 lits d'accueil temporaire et 13 dédiés à l'accueil de personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.
- Surface : 5 710 m² organisés en 7 unités d'hébergement ouvrant sur un jardin stimulatif sécurisé.
- Normes environnementales : L'EHPAD s'inscrit dans une démarche de Haute Qualité Environnementale volontaire.
- Le personnel soignant : 73 ETP prévus sur l'établissement (dont 45 ETP pour l'équipe médicale et para-médicale) soit 0,76 de ratio d'encadrement.
- Tarif jour de l'hébergement prévisionnel : 82 € / jour valeur 2010.
  Coût mensuel moyen : 2 460 €
- Coût et financement :
  1. Pour l'acquisition du foncier, la démolition des constructions existantes et la construction du nouveau bâtiment : 29,9 M€ HT - 35,8 M€ TDC. Cette opération sera assurée par une Société Civile Immobilière créée entre des Institutions de Retraite Complémentaire (IRC) participant au projet.
  2. Pour l'équipement en matériel et mobilier, les installations et agencements techniques : 3,6 M€ TTC. Cette opération sera assurée par une association Loi 1901 créée entre les IRC participant au projet.
  3. Participent au projet les IRC des groupes de protection sociale suivants : Humanis (pilote du projet), Novalis Taitbout, Malakoff Médéric, Agrica, B2V, Réunica, Mornay et AG2R.

Répartion du financement du projet porté par les Institutions de Retraite Complémentaire

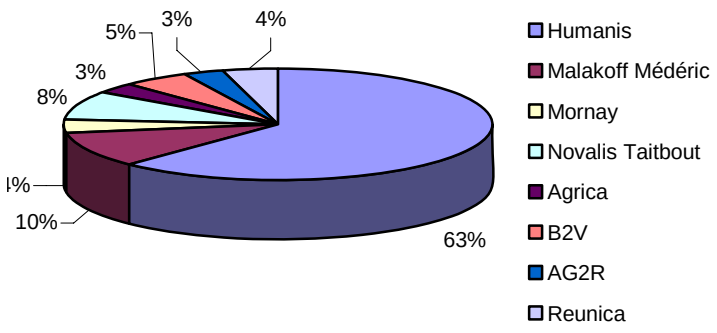

Un quartier populaire et accessible

- Belleville est un quartier populaire, animé, bénéficiant d'un bon tissu de commerces de proximité et d'équipements pour la population (écoles, crèche…), qui permettra à l'établissement de participer à la vie du quartier.
- Accessible : la station de métro Télégraphe se trouve au pied du bâtiment et permettra ainsi aux futurs résidents de bénéficier d'une desserte aisée pour leurs familles.

Une offre polyvalente

- L'EHPAD comprendra une unité Alzheimer dédiée à l'accueil des personnes souffrant de cette maladie. Elle comportera tous les locaux utiles à une prise en charge qualitative. Une labellisation de cette unité en UHR (Unité d'hébergement renforcé) est en cours.
- **Conscients d'un manque de réponse aux besoins des personnes handicapées âgées, une réflexion est menée pour accueillir ce type de public au sein de Belleville.**

Un EHPAD solidaire

- Une attention particulière sera portée dans l'exploitation de l'établissement au prix de journée, et à sa cohérence par rapport aux ressources des futurs résidents, tout en assurant une qualité dans les prises en charge.
- À ce titre, une habilitation à l'aide sociale a été accordée à hauteur de 40% de la capacité.

L'EHPAD de Belleville se construit autour d'un véritable projet de vie respectueux des résidents qu'il accueillera et de leurs besoins.

Humanis, un opérateur d'établissements médico-sociaux et sanitaires

Le groupe Humanis, par le biais de ses institutions de Retraite Complémentaire, assure le pilotage et la gestion interne de 12 établissements (dont 3 à Paris).

Souhaitant s'inscrire comme un acteur majeur du soutien de la perte d'autonomie en établissement, le groupe Humanis pilote 12 établissements. Ce panel permet ainsi d'offrir une réponse adaptée à la situation d'une personne âgée souhaitant entrer en institution, par une prise en charge plus ou moins médicalisée : en foyer logement, en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) ou dans une clinique gériatrique. Le Groupe œuvre, conformément **aux axes stratégiques du plan médico-social et sanitaire Agirc-Arrco 2009-2013, vers une qualité du « prendre soin » du résident, au travers de la qualité des bâtis et de la formation des personnels pour un environnement « bientraitant ».** Outre cette volonté de qualité dans les prises en charge, **le Groupe Humanis est attentif aux prix de journée dans les établissements qu'ils pilotent et aux restes à charge pour les résidents.** L'ensemble de ses établissements représente une capacité d'accueil de 1 509 personnes.

- 10 établissements médico-sociaux, dont la gestion est organisée autour de structures associatives :
  - l'association de gestion unique AGER (Association de Gestion d'Etablissements pour Retraités) assure la gestion de quatre établissements :
    - la résidence Clairbois- foyer logement de 116 lits, à Wasquehal (59)
    - Les Marronniers- EHPAD de 98 lits, dont 2 places d'accueil temporaire, localisé à Marcq-en-Baroeul (59)
    - Le Bosquet- EHPAD situé à Haubourdin (59), autorisé pour 88 lits
    - Les Hautes Bruyères- EHPAD de 120 places, dont 2 d'accueil temporaire, situé à Bonsecours (76)
  - l'association AREMO, gestionnaire de la résidence Les Jardins de Montmartre (EHPAD), à Paris (98 places, dont 25 places Alzheimer ou troubles apparentés) ;
  - l'association AGRJM, gestionnaire de la résidence Le Jardin des Moines (foyer logement), à Paris (113 places autorisées, dont 1 en accueil temporaire) ;
  - l'association ACREPA, gestionnaire de la résidence Clemenceau (EHPAD), à Reims (78 lits) ;
  - l'UES Fontaine, gestionnaire de la résidence Fontaine à Asnières (EHPAD de 86 lits, dont 2 lits d'accueil temporaire) ;
  - l'association Résidence Tharreau, gestionnaire de la résidence Tharreau à Cholet (EHPAD de 79 places, dont 2 places d'accueil temporaire) ;
  - l'association Claude Chappe, porteur avec la SCI, du futur EHPAD Claude Chappe « Les Jardins de Belleville » à Paris, qui accueillera ses premiers résidents en 2013. Ce futur établissement comptera 98 places, dont 2 lits d'accueil temporaire et 13 dédiés à l'accueil de personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

- Des établissements sanitaires (deux cliniques gériatriques) entrent également dans le périmètre Humanis :
  - la Clinique des Sources, à Nice (association AGRMS) : 233 lits exploités ;
  - la Clinique des Magnolias, à Ballainvilliers (association HPGM) : 302 lits.

- En outre, les réalisations sociales du groupe Humanis intègrent :
  - un EHPAD sous gestion externe, la résidence Marguerite Yourcenar à Lille, d'une capacité de 93 lits ;
  - des participations dans 27 établissements du Parc Médico-Social et Sanitaire Agirc-Arrco.

Au-delà de son rôle d'opérateur sur ces établissements, Humanis participe au financement de la création, d'extension et de rénovation d'EHPAD. Ce financement prend la forme d'une subvention ou d'un prêt, et qui peut être alloué par les Institutions du Groupe en contrepartie de l'acquisition d'un droit d'accueil prioritaire pour ses ressortissants au sein de l'établissement. L'objectif principal de cette démarche est de diminuer le tarif d'hébergement à la charge du résident dans la mesure où la participation des Institutions de Retraite Complémentaire vient en déduction des prêts contractés par l'établissement pour la réalisation du projet et impactera donc directement le tarif d'hébergement.

Cet investissement permet également aux allocataires d'entrer plus facilement dans un EHPAD ; le gestionnaire s'engageant à donner un accès prioritaire aux ressortissants de cette caisse de retraite et d'accepter régulièrement le suivi des IRC (visites, remise de documents, etc.) dans le cadre d'une procédure mutualisée.

Ainsi, sur l'année 2010, Humanis a consacré environ 7 450 M€, représentant 381 lits ou places nouvelles. **Le Groupe est de ce fait en capacité de proposer 4 287 lits ou places réservés dans 840 établissements aux allocataires des institutions de retraite complémentaire.**

Vers un pôle de professionnalisation

L'Agirc-Arrco, principal organisme fédérateur des institutions de Retraite Complémentaire, a lancé un appel à projet parmi les Groupes de Protection Sociale (GPS) pour créer des pôles de professionnalisation des établissements médico-sociaux et sanitaires. **Humanis a posé sa candidature** pour piloter un Pôle visant à :

- fédérer les établissements entre eux, tout en leur permettant de conserver leurs compétences et spécificités ;
- professionnaliser le pilotage et la gestion des établissements, permettant d'assurer une réponse durable aux besoins des résidents et futurs résidents, dans le respect de la pérennité économique des entités gestionnaires et propriétaires, et du « reste à charge » des résidents ;
- de mettre à disposition des établissements des moyens et services nécessaires à leur fonctionnement, en spécialisant les compétences et en mutualisant les services ;
- préparer les évolutions de demain des établissements pour faire face aux enjeux sociaux, financiers, médico-sociaux et sanitaires futurs.

Le périmètre du Pôle

Les trois groupes de protection sociale (Humanis, Mornay et Novalis-Taitbout) se sont associés pour la construction de ce Pôle. Par le biais de leurs institutions de Retraite Complémentaire, elles assurent à ce jour le pilotage et la gestion interne de 23 établissements sanitaires et médico-sociaux pour les personnes âgées et les personnes handicapées. Cet ensemble représente une capacité de 2 345 lits et places en gestion interne, au sein de 9 EHPAD, 5 foyers logements, 2 établissements sanitaires et 7 établissements pour personnes handicapées.

S2A : un service d'aide et d'accompagnement

Le groupe Humanis a mis en place un service pour conseiller et soutenir les personnes âgées et leurs familles dans la recherche d'un hébergement adapté, répondant ainsi aux besoins et à la situation de la personne et de ses proches. Il s'appuie sur des réservations de lits et les établissements pilotés par le Groupe.

Au cours d'une année, le service répond aux différentes sollicitations :

- réponse à plus de 1 800 appels et courriers ;
- analyse de la demande et évaluation médico-sociale de la situation de la personne âgée ;
- conseils en fonction de l'état de santé de la personne, de sa dépendance, de ses ressources, de son lieu et de son projet de vie ;
- choix d'un établissement de qualité et adapté aux besoins ;
- interface entre l'allocataire et les établissements choisis ;
- suivi de la demande d'admission jusqu'à l'entrée en établissement.

www.ehpadhospiconseil.fr, un site en ligne d'information, d'orientation et de comparaison des EHPAD

En parallèle, le groupe Humanis a développé « EHPAD HOSPI Conseil », un outil en ligne d'information, d'orientation et de comparaison des EHPAD et des établissements de santé. Le site www.ehpadhospiconseil.fr est un **service gratuit**, ouvert à tous, qui accompagne les personnes dans la recherche d'une résidence de retraite ou d'un établissement de santé adapté aux besoins de leurs proches et à leur situation.

EHPAD HOSPI Conseil, conçu sur une base de 6 800 établissements pour la partie Ehpad et 3 000 établissements pour la partie soins, guide l'internaute dans la recherche d'un établissement adapté et permet de comparer jusqu'à trois établissements.

Le site www.ehpadhospiconseil.fr va plus loin… Il met à disposition une mine de conseils pour bien choisir son établissement, ainsi que de nombreuses données professionnelles.

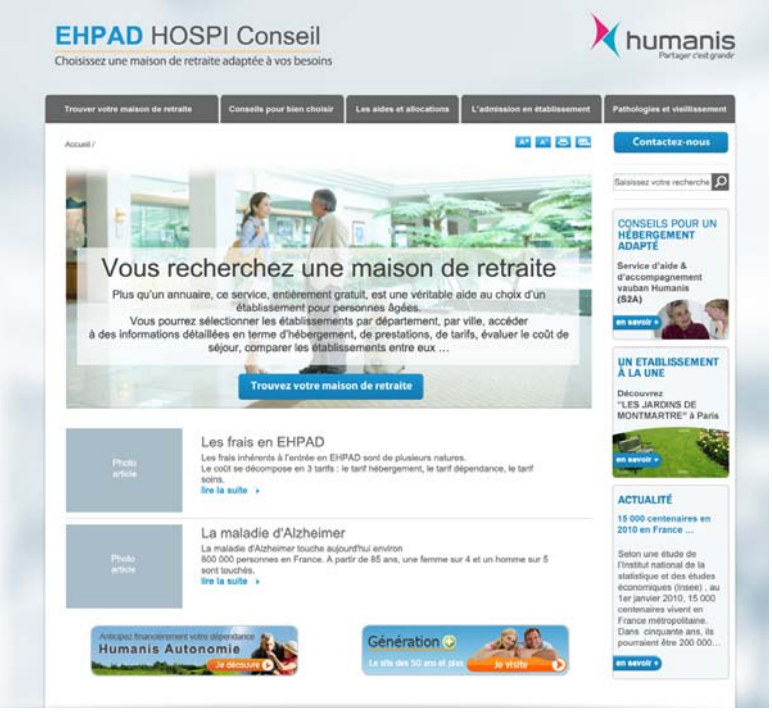

Des actions concrètes pour prévenir le vieillissement et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées

Centres de prévention et bilans individuels

Pour prévenir les risques liés au vieillissement de la population et accompagner les publics dès 50 ans dans le « bien vieillir », Humanis a piloté, au cours des trois dernières années, **l'ouverture de deux nouveaux centres de prévention-santé des institutions de retraite Agirc-Arrco ; centres situés à Rouen et à Lille**. Des partenariats ont également été créés avec d'autres centres, permettant ainsi d'étendre à d'autres allocataires du groupe Humanis, âgés de plus de 50 ans, le bénéfice de bilans individuels de prévention. Après une évaluation réalisée par une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans l'avancée en âge, un parcours de prévention peut également être proposé (conférences thématiques, ateliers mémoire, nutrition, etc.).

Ecoute, conseils et aides financières

L'Action Sociale du groupe Humanis met aussi son savoir-faire en matière d'écoute, de conseil, d'accompagnement à destination des particuliers et des familles afin de les accompagner dans le maintien à domicile et la perte d'autonomie. Dans le respect du libre choix de la personne âgée, des aides financières individuelles peuvent être attribuées pour favoriser l'intervention d'aides à domicile, l'adaptation du logement, etc.

Aidants familiaux : une offre, un site et un blog

Humanis œuvre également en faveur des aidants familiaux. Le Groupe, fidèle à l'engagement solidaire de ses institutions, a souhaité proposer gratuitement aux cotisants retraite âgés de 55 ans et plus[8], des services qui leur permettront de faire face à l'entrée en dépendance de leurs parents ou beaux-parents. Ce service, gratuit pendant un an, puis proposé à un tarif accessible, inclut différentes aides et services concrets pour faire face à l'entrée en dépendance : informations, conseils et accompagnement, mise en contact avec les services d'aide à la personne, soutien psychologique, etc.
Humanis a accompagné l'offre de services d'un site Internet www.pourlesaidants.fr et d'un blog www.mesdebuts.fr dédiés au sujet. Le site Internet sur les aidants, ouvert à tout public, propose des témoignages, des informations sur les aides proposées, les démarches administratives… Quant au blog, il permet aux aidants d'échanger avec des personnes vivant une situation similaire, de témoigner, de recevoir les conseils d'un expert…

« Sortir Plus »

Le groupe Humanis est aussi associé au dispositif Agirc-Arrco « Sortir Plus », qui vise à favoriser le maintien du lien social le plus longtemps possible et à faciliter la sortie des personnes âgées de leur domicile, y compris après 80 ans.

[8] Institutions concernées : Cgrcr et Irnéo

Un panel web « senior »

Humanis a mis en place un panel web de 1 000 « seniors » qui répondent 6 fois par an à différentes questions sur des sujets variés. Leurs réponses permettent d'alimenter la réflexion du Groupe en termes de produits, de services, de communication...
En 2011*, les sujets abordés sont les suivants :

- « Seniors et nouvelles technologies » : étude terminée
- « Seniors et réseaux sociaux » : en cours
- « Être grands parents » : à venir
- « L'emploi des seniors » : à venir
- « Seniors et publicité » : à venir

(*Sujets traités en 2010 : « Aides aux Aidants », Assurance « Multirisque Habitation », « Prévention et coaching santé chez les seniors, » « Préparer sa retraite », « Senior et numérique », « Senior et développement durable »).

Un baromètre « senior » exclusif

En 2010, le Groupe a réalisé, en partenariat avec Harris Interactive et des chercheurs de l'Université Paris Dauphine, le premier baromètre de référence sur le comportement des plus de 50 ans. Ses objectifs : comprendre les habitudes et les comportements des 50-65 ans, identifier leurs attentes…, bref, mieux les connaître pour mieux les accompagner. Cette opération a permis au Groupe de se positionner en tant qu'expert de cette population. La démarche se poursuit en 2011. Un panel de personnes de 50 à 65 ans, composé pour un tiers de personnes issues de l'échantillon 2010, sera interrogé. La dépendance figure parmi les nouvelles thématiques abordées. La sortie du Baromètre 2011 est prévue en septembre.

Présentation d'Humanis

Un groupe paritaire et mutualiste diversifié, connaissant une forte croissance.

- Le 3éme groupe de protection sociale en France.
  - Issu du rapprochement entre les groupes Aprionis et Vauban Humanis, la création du groupe Humanis a été actée lors de l'Assemblée Générale constitutive de l'Association Sommitale Humanis du 27 janvier 2011.
  - Son Conseil d'Administration a nommé Georges Bouverot, Président du Groupe, Michel Villeminot, Vice-président et Damien Vandorpe, Directeur général.
  - Un projet de rapprochement à horizon 2012 avec le groupe Novalis Taitbout est actuellement à l'étude.

- Une gestion paritaire placée sous le contrôle des partenaires sociaux.
  - Sa gouvernance est assurée par une Association sommitale, constituée d'organismes qui en sont statutairement membres, à savoir les institutions de Retraite Complémentaire[9], les institutions de Prévoyance[10], les Mutuelles[11]…

- Un guichet unique au service des entreprises, des actifs et des retraités pour toutes les prestations liées à la protection sociale.
  - Humanis est l'addition des forces des groupes Aprionis et Vauban Humanis dans les métiers de la retraite complémentaire (5 millions de personnes gérées en Agirc-Arrco), de l'assurance de personnes (3,1 millions d'assurés) et de l'action sociale.
  - Humanis s'enrichit des différences et complémentarités des deux groupes : l'épargne salariale (500 000 salariés gérés) et la gestion financière, la gestion pour compte de tiers, l'assurance à l'international.

[9] Abelio, Altea, Cgrcr, Irneo.
[10] Aprionis Prévoyance, Carcel Prévoyance, Capaves Prévoyance, Cria Prévoyance, Ipsec, Vauban Humanis Prévoyance.
[11] Groupe Smiso Mutuelle des Cadres, Mutuelle Familiale Vauban Humanis, Mutuelle Renault, Radiance Nord Pas-de-Calais, Radiance Sud, Union Radiance GA, Smapri.